



Conseil Economique
et Social

Distr.
LIMITEE

E/CN.4/Sub.2/1997/L.56
25 août 1997

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-neuvième session
Point 9 a) de l'ordre du jour

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET LES DROITS DE L'HOMME
QUESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES ETATS D'EXCEPTION

M. Alfonso Martínez, M. Fan, M. Diaz Uribe, M. Khalil,
M. Fix Zamudio et M. Yimer : projet de résolution

1997/... Question des droits de l'homme et des états d'exception

La Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de
la protection des minorités,

Ayant examiné le rapport final de M. Leandro Despouy intitulé
"Protection des droits de l'homme pendant les états d'exception" et la dixième
liste annuelle d'Etats qui, depuis le 1er janvier 1985, ont proclamé, prorogé
ou abrogé un état d'exception (E/CN.4/Sub.2/1997/19 et Add.1),

1. Remercie le Rapporteur spécial pour la dixième liste annuelle des
Etats qui, depuis le 1er janvier 1985, ont proclamé, prorogé ou abrogé un état
d'exception (E/CN.4/Sub.2/1997/19/Add.1) et pour son rapport final sur la
protection des droits de l'homme pendant les états d'exception
(E/CN.4/Sub.2/1997/19);

2. Prie le Rapporteur spécial, d'une part, d'actualiser la liste des Etats qui ont proclamé, prorogé ou abrogé un état d'exception, en vue de son examen par la Commission des droits de l'homme, à sa cinquante-quatrième session, et, d'autre part, d'incorporer à son rapport final intitulé "Protection des droits de l'homme pendant les états d'exception" les suggestions et recommandations formulées lors du débat qui a eu lieu à sa quarante-neuvième session;

3. Recommande à la Commission des droits de l'homme d'adopter le projet de décision ci-après :

La Commission des droits de l'homme, faisant sienne la résolution 1997/.. de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, en date du .. août 1997, remercie le Rapporteur spécial sur la question des droits de l'homme et des états d'exception, M. Leandro Despouy, pour sa dixième liste annuelle des Etats qui ont proclamé, prorogé ou abrogé un état d'exception (E/CN.4/Sub.2/1997/19/Add.1) et pour son rapport final intitulé "Protection des droits de l'homme pendant les états d'exception" (E/CN.4/Sub.2/1997/19), et demande au Secrétaire général de publier ce dernier dans toutes les langues officielles, avec ses annexes.
